



Ref : CA2017/79

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 NOVEMBRE 2017

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION D'UNE MOTION RELATIVE
À LA SUPPRESSION DES CONTRATS AIDÉS**

➔ **Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 17 novembre 2017 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,**

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,
Entendu l'exposé de Mme la Présidente de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ **DÉCIDE, à l'unanimité, d'approuver la motion suivante:**

« Le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne tient à alerter le ministère de l'enseignement supérieur des conditions particulièrement dégradées de l'établissement malgré l'implication de l'ensemble des personnels pleinement mobilisés.

L'arrêt brutal des contrats aidés (24) constitue un irrespect et une violence à l'encontre des personnels bénéficiaires de ces contrats. Cette situation est inacceptable. Elle a des conséquences très lourdes sur le fonctionnement de notre établissement : faute de moyens pour remplacer les personnels par des recrutements de contractuels, les heures d'ouverture des bibliothèques ont dû être revus à la baisse, ce qui pénalise les enseignants et les étudiants, dans un établissement chargé d'assurer les formations et de favoriser la recherche, par un accès large aux sources d'information. Cela contrevient à une injonction ministérielle demandant l'extension des horaires d'ouverture des centres de documentation. En outre la situation financière est aggravée pour un établissement qui gèle des postes chaque année afin de maintenir un équilibre financier, qui est contraint à des campagnes d'emplois très limitées, et qui doit, dans ce contexte, recourir à une externalisation du ménage ».

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 17 novembre 2017.

Nombre de membres présents	19
Nombre de membres représentés	10
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	29
Nombre de votes pour	29
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 29/03/2018

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 06/12/2017